

Honoraires Transaction		Honoraires de Gestion	
Honoraires à la charge de l'acquéreur		Montant mensuel du loyer hors charges	Honoraires TTC sur les encaissements
jusqu'à 150 000€	6% TTC du montant de la transaction	jusqu'à 1 000€	7,2% (6% HT)
de 151 000 à 800 000€	4% TTC du montant de la transaction	de 1 001 à 2 000€	6% (5% HT)
supérieur à 800 000€	3% TTC du montant de la transaction	au delà de 2 000€	4,8% (4% HT)
Locaux commerciaux		Garantie Loyers Impayés sur la totalité des encaissements	
8% TTC du montant de la transaction		2,6 % TTC	
Honoraires Location		Honoraires Syndic	
Honoraires à la charge du locataire			
Logement vide ou meublé		Nombre de lot de la copropriété	Tarif forfait TTC annuel
Visite, constitution dossier, rédaction du bail		Etat des lieux	
Zone A	10 €/m ² SH	inférieur à 13	3 000 € (2 500 € HT)
Zone A bis	12 €/m ² SH	14 à 25	225 €/lots (187,50 € HT/lot)
<i>SH : superficie habitable</i>		26 à 50	200 €/lot (166,66 € HT/lot)
Locaux commerciaux : 10% HT du loyer triennal HT		supérieur à 50	180 €/lot (150,00 € HT/lot)
Honoraires à la charge du bailleur : 9 % TTC du loyer annuel hors charges			

Membre de la chambre syndicale de Paris l'Île de France.

Carte professionnelle n° 1207 délivrée par la Préfecture de Versailles- Caisse de garantie n° 21 672 G - Régie par la loi du 13 - 03- 1917 -

GALIAN 89 rue de la Boétie, 75 008 PARIS - Montant garantie : Gestion 760 000.00 Euros - Transaction 260 000.00 Euros

SIRET 353 400 849 00033 Versailles TVA intracommunautaire FR 2835340084 - Banque séquestre : Banque Populaire 312 322 57 993